

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 18 octobre 2017**

Convocations du 10 octobre 2017

Réunion tenue à 19 heures 00 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Christophe DEPOILLY Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER.

Absent excusé : Monsieur Max Leconte

Monsieur FOIRESTIER Michel est arrivé à 19 h 42.

**01 : Désignation du Secrétaire de Séance :**

Monsieur Stéphane DELABRE a été nommé secrétaire de séance.

**02 : Procès-Verbal :**

Les procès-verbaux des réunions des 26 juin et 8 septembre sont adoptés à l'unanimité.

**3 : Personnel Communal : Contrats :**

Pôle Emploi a autorisé la commune à recruter un contrat CAE pour le service périscolaire sur une base de 20 h semaine, avec un taux de remboursement de 50 %.

Le conseil, suite aux différentes décisions déjà prises, donne son accord pour ce recrutement, la personne devrait être embauchée pour début novembre.

Actuellement nous avons trois employés titulaires en congés de maladie.

**4 : Affaires Générales : PLUI :**

Des panneaux sur le PLUI sont exposés dans la salle du conseil municipal à disposition du public.

Nous allons mettre en place une réunion de travail en interne pour étudier le zonage du document. Nous devons donner notre avis sur le découpage des zones constructibles.

La date d'approbation de la mise en place du PLUI est 2019.

**5 Affaires Générales : Taxe d'aménagement :**

Nous avons la possibilité de revoir les taux de la taxe d'aménagement chaque année avant le 30 novembre pour application au 1er janvier de l'année suivante.

Actuellement le taux sur la commune est de 2.50 % et de 3.5 % sur une partie de la rue des Chasse-Marée (de l'Oratoire à la salle François David).

Monsieur le maire indique que pour lui les taux sont trop élevés, notre taux étant l'un des plus élevés de la CCV.

A titre d'exemple, la charge revenant au pétitionnaire pour une maison d'environ 110 m<sup>2</sup> est estimée à 3000 € au global.

Il faut préciser que la commune n'en perçoit environ que 1060 € pour le taux à 2.5% et 1480 € pour le taux à 3.5%.

Autre exemple pour un garage de 60 m<sup>2</sup> : la taxe d'aménagement est estimée à 3000 €.

Monsieur le Maire précise qu'il votera contre le maintien de ces taux.

Une réflexion sur le taux de cette taxe appliquée rue des Chasse-Marée devra être réalisée quand tous les terrains de cette partie de rue seront bâtis et revoir en même temps le taux général de 2.5%.

## **Commune d'Aigneville** **Réunion 18 octobre 2017**

Il est rappelé que ce taux avait été appliqué pour aménager les accotements.

Ce point est mis au vote :

Le conseil décide de reconduire les taux actuels et les exonérations par 9 voix pour et une voix contre.

### **6 : Travaux : Travaux de la RD 48**

#### **6-1 : Rd 48 :**

Les travaux de la rd 48 sont presque achevés. Une réunion de préparation de fin de chantier a eu lieu il y a quinze jours afin d'identifier les points à revoir avant la réception définitive du chantier.

La réception est prévue le vendredi 3 novembre à 14 h 30.

#### **6-2 : Association du Vimeu :**

L'association du Vimeu a réalisé les travaux demandés, il n'y a que les places de stationnement (salle polyvalente) qui n'ont pu être réalisées suite aux conditions climatiques.

#### **6-3 : Divers :**

L'ancien abri bus rue du stade sera démonté ce jeudi 19 octobre.

Une réunion sécurité sera programmée prochainement pour faire le point sur les différentes actions à mener.

## **7 Finance : Bilan :**

#### **7-1 : Association du Vimeu :**

Le montant budgété pour les travaux réalisés par l'association du Vimeu était de 25 000 €. A ce jour nous avons enregistré 23 150 € de dépenses.

Le montant des dernières factures à recevoir est estimé à 1 500 €. Le budget sera donc respecté, bien que des travaux complémentaires et importants aient été réalisés en plus : remise en état de l'ensemble des vestiaires et de la buvette au stade communal.

Les places de stationnement sur le parking de la salle François David n'ont pu être faites à cause des conditions climatiques, un devis sera demandé au prestataire de STPA (travaux rd 48) pour la réalisation de ce travail.

#### **7-3 : Situation financière :**

A ce jour nous avons en caisse la somme de 441 365.76 €

#### **7-4 : Travaux de la rd 48 :**

Nous avons réglé la somme de 323 456 € TTC pour les travaux de la RD 48 sur 405 000 € TTC budgétés.

Il reste à payer la mare pour 13 000 €, les compléments demandés pour environ 16 000 €, le cabinet d'études pour 7 000 € et le solde à l'entreprise STPA pour 40 000 €.

Le budget, au vu des éléments en notre possession, devrait être tenu.

## **8 - Sociale et Scolaire : Bilan et projets :**

#### **8-1 : Opération Brioches :**

La somme collectée a été de 1320.69 €, à déduire de cette somme l'achat des brioches pour 315 €.

La somme versée à l'Adapei est donc de 1 005.69 €

Les personnes ayant versé un don par chèque d'un minimum de 15 € recevront un justificatif fiscal.

L'adjointe chargée de la mise en place de cette opération est remerciée pour l'organisation.

#### **8-2 : Repas des aînés :**

Il est rappelé que le repas des aînés aura lieu le 29 octobre 2017 à 12 h 30.

Pour 2018, le repas est programmé le dimanche 18 novembre à 12 h 00 (en attente des disponibilités de notre animatrice)

#### **8-3 : Conseil d'école :**

Le prochain conseil d'école est programmé le 7 novembre à 17 h 00.

#### **8-4 : Vœux du conseil :**

Ils sont programmés le dimanche 21 janvier 2018.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion 18 octobre 2017**

**9 : Cadre de Vie : Bilan et projets :**

**9-1 : Elagage :**

L'élagage prévu lors d'une précédente réunion du conseil a été réalisé, le montant payé est de 2400 € TTC.  
Il est demandé par le conseil de planter un érable pourpre sur la place d'Hocquélus en remplacement d'un arbre mort.

**9-2 : Balayage et nettoyage des regards :**

Le balayage des accotements sera fait la semaine prochaine par les Ets Nourry.  
Il sera vérifié la périodicité du nettoyage des regards.

**9-3 : Travaux divers par les employés :**

Les haies au stade, à la salle François David et sur la place d'Hocquélus ont été taillées par les employés communaux et l'association du Vimeu.  
Les bordures sont en cours de désherbage par un agent communal pour permettre un meilleur rendu lors du passage de la balayeuse.  
Le dernier hôtel à insectes sera installé autour de la mare à Hocquélus après la fin des travaux (gazon, clôture).

**9 – 4 : Tonte des espaces herbés dans la commune :**

Un habitant de Courcelles nous a fait part de son mécontentement sur le soin apporté à la tonte dans le hameau.  
La pelouse n'est pas ramassée, et autour des obstacles la pelouse n'a pas été coupée,  
Il indique que le soin est supérieur sur Aigneville.

Le conseil déplore cette situation mais indique que le soin apporté sur tout le territoire communal est le même. Le conseil est en accord avec les faits relatés

Une organisation du travail a été mise en place et n'est a priori pas respectée.

Un rappel sera fait auprès des employés communaux, pour leur relater la situation et leur demander d'apporter plus de soin à l'entretien des espaces verts.

**10 : Dates à programmer :**

**10 -1 : Réunion Conseil :**

Elle est programmée le lundi 4 décembre à 19 h 00.

**10 -2 : Réunion des commissions :**

Commission du personnel : le 4 décembre à 18 h 15

Commission sécurité : le 14 novembre à 18 h 30

**11 : Divers :**

**11 – 1 : Signalétique :**

Le Maire de Buigny les Gamaches demande notre accord pour interdire le passage de tous véhicules de plus 3.5 t sauf riverains sur la VC n°11 de Buigny à Hocquélus. Les panneaux signalétiques seront pris en charge par la commune de Buigny, le conseil donne son accord.

**11 -2 : Recensement des chemins ruraux par la CCV :**

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire de la CCV, la commune d'Aigneville a été retenue pour y effectuer le recensement de ses chemins ruraux. Un adjoint de la commune ayant participé à la réunion préparatoire a ramené deux livres sur les chemins ruraux édités par l'association « Chemins de Picardie ». Ces guides sont à la disposition du conseil pour lecture.

**11 – 3 : Ecoulement des eaux pluviales de la coopérative rue du stade :**

Monsieur FAVIER, directeur de CALIPSO, est venu en mairie et nous a fait part de l'état d'avancement du dossier sur l'écoulement des eaux pluviales.

L'étude sur la gestion des eaux pluviales venant des bâtiments vient d'être réalisée, il est prévu un bassin. Les travaux seront réalisés pour le printemps 2018.

## **Commune d'Aigneville** **Réunion 18 octobre 2017**

### **11 – 4 : Compétences voirie :**

La CCV va reprendre conformément à notre décision la compétence voirie.

Trois propositions de découpage de l'intérêt communautaires ont été établies :

#### **Niveau 1 :**

Voirie de liaison entre commune ne disposant pas d'une RD

Voirie de desserte d'équipements publics et sites touristiques

Voirie de desserte d'entreprise et ZAC à intérêt économique

Voirie supportant un réseau de transport en commun et transport scolaire.

La voirie est prévue à 6 mètres de large.

#### **Niveau 2 :**

Voirie de liaison entre commune disposant d'une RD

Voirie de dessertes d'habitations

La voirie est prévue à 5.5 m de large.

#### **Niveaux 3 :**

Voiries communales non classées en Nc 1 et 2

Voiries non revêtues.

La voirie est prévue à 5.20 de large.

CCV est composée de 26 communes, 263 km de voirie (280 kms avec la ZAC), 1 245 000 m<sup>2</sup> de voirie, la majorité des voiries est en bon état soit environ 65 %.

### **Diverses traductions financières de la prise de compétence :**

Financement de la compétence sans fonds de concours

Financement de la compétence avec participation communale (30 % des investissements)

### **Les enjeux de cette extension de compétence :**

**Technique :** uniformité du territoire, prise en compte des intérêts à l'échelle communautaire.

**Financier :** aspect de solidarité vis-à-vis des plus petites communes, gain financier par le regroupement et le poids des travaux.

**Humain :** mutualisation des moyens, communes de l'ex CCVV majoritairement satisfaites de l'exercice de cette compétence, aux contours très proches, caractères esthétiques et embellissant de la voirie laissés aux mains des communes (trottoirs, stationnement, finitions hautes de gamme).

Un courrier sera envoyé à Monsieur De Franssu et Monsieur BLONDEL Olivier sur nos diverses interrogations : Signalétique horizontale : entretien courant, remise en peinture de la signalisation au sol, qui doit la réaliser.

Divers points sécurité sont prévus pour 2018, qui en aura la charge.

La participation communale (si elle est mise en place) de 30 % est calculée de quelle façon (30 % sur TTC ou 30 % sur le restant à charge après déduction des subventions obtenues).

Qui décide et comment seront répartis les travaux demandés par les communes.

Les réponses seront apportées au conseil après avoir eu les renseignements demandés.

### **11 – 5 : Matériel roulant :**

Le budget de réparation du matériel roulant est en dépassement.

Diverses interventions ont été faites directement chez notre prestataire étant donné que la CCV n'intervient plus pour assurer l'entretien sur le matériel des communes (tondeuses, autoporté et véhicules roulants).

### **11 – 6 : Compétences eaux :**

Il est indiqué que la compétence eau doit être reprise par les Communautés de Communes pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou transférée à un syndicat mixte. Le syndicat des eaux d'Aigneville devrait perdre son autonomie prochainement.

### **11 – 7 : Demande de marchands pour s'installer devant la mairie :**

Un vendeur de fruits et un vendeur de fromage demandent l'autorisation de s'installer devant la mairie un après-midi une fois par semaine.

Le rendez-vous prévu vendredi dernier n'a pas été honoré par les demandeurs.

Le conseil donne son accord pour l'installation de ces vendeurs, mais demandent quelques explications au niveau de l'emplacement et de la place prise. Nous aurons les réponses après rencontre avec les intéressés.

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion 18 octobre 2017**  
**12 : Droit d'initiative :**

**12 -1 : Mur chez un particulier en limite de propriété publique :**

Il sera fait une analyse d'un mur sur Aigneville qui se dégrade et menace de tomber.

**12 -2 : Bois broyé :**

L'adjoint chargé du cadre de vie est remercié pour son initiative de déposer du bois broyé au stade communal suite à l'élagage et de l'avoir mis à disposition des administrés.

**12 - 3 : Accueil du public :**

Il est demandé qu'un système de sonnette ou d'interphone soit mis en place à la mairie pour permettre au public qui attend de s'assurer que sa présence a bien été prise en compte. Plusieurs personnes ont signalé devoir attendre plus de quinze minutes pour être reçu.

Il est rappelé que suivant le dossier et sujet à traiter, l'entretien avec l'administré précédent peut prendre du temps. Le problème sera étudié, afin d'améliorer le service et d'éviter aux administrés d'attendre trop longtemps.

**12 -4 : Stagiaire au périscolaire :**

Un conseiller remercie la municipalité d'accueillir sa fille en stage d'observation en février 2018.

Deux stagiaires bénéficieront d'un stage découverte pendant cette période.

**12 -5 : Chemin des éoliennes :**

Il est signalé que le chemin des éoliennes est dans un état déplorable. Les cailloux qui ont été mis en place l'an dernier n'ont pas tenu.

Le problème déjà évoqué lors de précédentes réunions, provient de l'évacuation des eaux pluviales, celles-ci ne s'évacuant pas endommagent la chaussée.

Dans un premier temps, afin que l'eau s'écoule plus rapidement, les bas cotés seront partiellement dégagés et les trous rebouchés avec de la Grave 0/40 calcaire, par nos agents communaux.

Puis nous ferons délimiter par un géomètre les largeurs de la route, afin d'intervenir avec plus de précision.

Il sera posé un panneau limitant la vitesse à 15 kms et indiquant « trous en formation ».

**12 - 6 : Taille de branches sur rue d'Hocquéus :**

Il est demandé que les branches jouxtant la rue d'Hocquéus sur domaine privé soient taillées.

Des observations ont été faites à plusieurs personnes car lors du croisement les véhicules hauts (type camping-car...) endommagent leur carrosserie (rayures)

La demande sera transmise au propriétaire afin d'élaguer les branches gênantes.

**12 - 7 : Panneaux d'affichage :**

Il est demandé d'avoir une réflexion sur les panneaux d'affichage public,

La commission cadre de vie étudiera ce point et un compte rendu sera transmis au conseil lors d'une prochaine réunion.

**12 -8 : Finances :**

Il est demandé à chaque responsable des commissions de réfléchir sur l'investissement 2018.

**12 - 9 : Fibre optique :**

Il est demandé aux membres du conseil si certains d'entre eux ont fait installer la fibre optique, un conseiller a réalisé son installation et est très satisfait du résultat.

**12 - 10 : Garderie :**

Il est demandé si les enfants de la garderie peuvent fabriquer des objets style boîte à cadeau pour décorer les sapins installés à l'extérieur.

**12 -11 : vitesse sur Hocquéus :**

Il est demandé de faire appel à la gendarmerie pour la mise en place de radars mobiles sur Hocquéus. Les automobilistes roulent encore trop vite.

Séance levée à 22 h 15

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion 18 octobre 2017**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Absente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	